Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	24-7797-4	**Numéro de la version :**	10.00
Date de parution :	2025/10/30	**Remplace la version datée de :**	2023/03/23

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
Brin court Dyna-Glass® Dynatron® 3M(MC), NP 462, 464

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées
Produits automobiles, autobody réparation

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des FDS des composants de ce produit sont:

24-6783-5, 29-5993-0

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	24-6783-5	**Numéro de la version :**	9.00
Date de parution :	2025/10/30	**Remplace la version datée de :**	2023/03/23

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
Brin court Dyna-Glass® Dynatron® 3M(MC), NP 462, 462E, 464, 464E

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produits automobiles

Utilisation spécifique
autobody réparation

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Liquide inflammable : Catégorie 3.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2B :
Carcinogénicité : Catégorie 1A.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement

Danger

Symboles :
Flamme |Risque pour la santé |

Pictogrammes

Mentions de danger
Liquides et vapeur inflammables.
Provoque une irritation des yeux. Peut causer le cancer.
Cause des dommages aux organes: foie | organes sensoriels.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire | organes sensoriels.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : foie.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Ne pas respirer les vapeurs, les poussières ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des vois respiratoires (voir la section 8 de la FDS).

Réponse:
EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

30% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
30% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.
30% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Résine polyester	Secret Fabrication	15 - 40	Not Applicable
Talc	14807-96-6	15 - 40 Secret Fabrication *	Talc (Mg3H2(SiO3)4)
Carbonate de magnésium	546-93-0	10 - 30	Acide Carbonique, Sel de magnesium (1:1)
Styrène monomère	100-42-5	10 - 30 Secret Fabrication *	Benzène, ethenyl-
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	1 - 5	Oxyde de verres, produits chimiques
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	112926-00-8	1 - 5	Le gel de silice, pptd., exempt de silice crystalline
Wollastonite	13983-17-0	1 - 5	Wollastonite
Chlorite	1318-59-8	< 3	Minéraux du groupe de la chlorite
Dolomite	16389-88-1	< 3	Dolomite (CaMg(CO3)2)
Calcaire	1317-65-3	< 3	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Quartz (SiO2)	14808-60-7	0 - 0.51	Quartz (SiO2)
Diméthylaniline	121-69-7	< 0.5	Pas de données disponibles
N,N-Diéthylaniline	91-66-7	< 0.5	N,N-Diéthylaniline

Résine polyester est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n’a pas été divulguée puisqu’il s’agir d’un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Vapeur toxique, gaz, particule.	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Styrène monomère	100-42-5	ACGIH	MPT: 10 ppm; STEL: 20 ppm	
Diméthylaniline	121-69-7	ACGIH	MPT: 5 ppm; STEL: 10 ppm	Danger d'absorption cutanée
Wollastonite	13983-17-0	ACGIH	MPT(fraction inhalable):1 mg/m3	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m3	
Silice, Cristalline, fraction respirable	14808-60-7	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	
Filaments de fibre de verre	65997-17-3	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm³	
Filaments de fibre de verre continus, fraction inhalable	65997-17-3	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Oxyde de verres, produits chimiques	65997-17-3	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Elastomères fluorés, polymère stratifié, Alcool de polyvinyle (PVA)

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Vert
Odeur	Solvant piquant et organique
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	145 ºC
Point d'éclair :	31,1 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Liquide inflammable : Catégorie 3.
Limites d'explosivité (LIE)	1,1 %
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*

pression de vapeur	599,9 Pa
Densité de vapeur relative	3,6 [*Ref Std:*Air=1]
Densité	1,638 g/ml
Densité relative	1,638 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	100 000 mm2/sec [*Détails:*Produit à très haute viscosité. Estimé en fonction de produits similaires.]
Composés Organiques Volatils	247 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	15,1 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	15,1 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	247 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles
Acides puissants
Bases fortes
Agents oxydants forts.
Métaux alcalins

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage

un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

Ingestion :
Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire. Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Silice, Cristalline (de taille respirable)	14808-60-7	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Poudre corporelle à base de talc (utilisation périnéale)	14807-96-6	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Fibres à usage spécial telles que les fibres de verre E et les fibres de verre « 475 »	65997-17-3	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Fibres de laine de verre (inhalable)	65997-17-3	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Talc contenant fibres asbestiformes	14807-96-6	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
POUSSIÈRE DE SILICE, CRISTALLINE, SOUS FORME DE QUARTZ OU DE CRSTOBALITE	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Styrène	100-42-5	Grp. 2A: Probablement carcinogène	Centre International de Recherche sur le Cancer

		pour les hommes	
Styrène	100-42-5	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Carbonate de magnésium	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Carbonate de magnésium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Styrène monomère	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Styrène monomère	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11,8 mg/l
Styrène monomère	Ingestion	Rat	LD50 5 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Calcaire	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Chlorite	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Chlorite	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Dolomite	Dermale		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Dolomite	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Wollastonite	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Wollastonite	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Wollastonite	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 2,08 mg/l
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Diméthylaniline	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Jugement professionnel	LC50 estimée à 2 - 10 mg/l
N,N-Diéthylaniline	Dermale	Lapin	LD50 > 468 mg/kg
Diméthylaniline	Dermale	Rat	LD50 1 300 mg/kg
Diméthylaniline	Ingestion	Rat	LD50 951 mg/kg
N,N-Diéthylaniline	Inhalation -	Rat	LC50 1,9 mg/l

	Vapeur (4 heures)		
N,N-Diéthylaniline	Ingestion	Rat	LD50 606 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de magnésium	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Styrène monomère	Jugement professionnel	irritant légère
Oxyde de verres, produits chimiques	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Chlorite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dolomite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Wollastonite	Composants similaires	Aucune irritation significative
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Diméthylaniline	Lapin	Aucune irritation significative
N,N-Diéthylaniline	Lapin	irritant légère

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de magnésium	Lapin	irritant légère
Styrène monomère	Jugement professionnel	Irritant modéré
Oxyde de verres, produits chimiques	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Chlorite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dolomite	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Wollastonite	Composants similaires	irritant légère
Diméthylaniline	Lapin	Irritant grave
N,N-Diéthylaniline	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Styrène monomère	Cochon d'Inde	Non classifié
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Hommet et animal	Non classifié

Wollastonite	Humain	Non classifié
N,N-Diéthylaniline	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Styrène monomère	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Styrène monomère	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de verres, produits chimiques	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	In Vitro	N'est pas mutagène
Wollastonite	In Vitro	N'est pas mutagène
Wollastonite	In vivo	N'est pas mutagène
Quartz (SiO2)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Diméthylaniline	In vivo	N'est pas mutagène
Diméthylaniline	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
N,N-Diéthylaniline	In vivo	N'est pas mutagène
N,N-Diéthylaniline	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Talc	Dermale	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	Inhalation	Rat	Cancérigène
Styrène monomère	Ingestion	Mouris	Cancérigène
Styrène monomère	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène
Oxyde de verres, produits chimiques	Inhalation	Multiple espèces animales .	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	Inhalation	Hommet et animal	Cancérigène
Diméthylaniline	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogenèse
Styrène monomère	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 21 mg/kg/jour	3 génération
Styrène monomère	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
Styrène monomère	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
Styrène monomère	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	60 jours
Styrène monomère	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Styrène monomère	Inhalation	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pendant la grossesse
Calcaire	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Wollastonite	Ingestion	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Diméthylaniline	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 365 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
N,N-Diéthylaniline	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Styrène monomère	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour	Multiple	LOAEL 4,3	pas disponible

			les organes.	espèces animales.	mg/l	
Styrène monomère	Inhalation	foie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Mouris	LOAEL 2,1 mg/l	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Styrène monomère	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Styrène monomère	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pas disponible
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
Diméthylaniline	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
N,N-Diéthylaniline	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Styrène monomère	Inhalation	système auditif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Styrène monomère	Inhalation	yeux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Styrène monomère	Inhalation	foie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	LOAEL 0,85 mg/l	13 semaines
Styrène monomère	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	LOAEL 1,1 mg/l	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,85 mg/l	7 jours
Styrène monomère	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	10 jours

Styrène monomère	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	LOAEL 0,09 mg/l	pas disponible
Styrène monomère	Inhalation	cœur | tube digestif | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | muscles | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,3 mg/l	2 années
Styrène monomère	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 500 mg/kg/day	8 semaines
Styrène monomère	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Styrène monomère	Ingestion	foie | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 677 mg/kg/day	6 mois
Styrène monomère	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	470 jours
Styrène monomère	Ingestion	cœur | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 35 mg/kg/day	105 semaines
Oxyde de verres, produits chimiques	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Gel de silice amorphe, exempt de silice cristalline	Inhalation	système respiratoire | silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Wollastonite	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Wollastonite	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Wollastonite	Ingestion	foie | rénale et / ou de la vessie | système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	2 années
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Diméthylaniline	Inhalation	Système endocrinien | système vasculaire | foie | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	100 jours
Diméthylaniline	Ingestion	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 31 mg/kg/day	13 semaines
Diméthylaniline	Ingestion	foie | rénale et / ou	Non classifié	Rat	Niveau sans	13 semaines

		de la vessie			effet nocif observé 500 mg/kg/day	
N,N-Diéthylaniline	Ingestion	système vasculaire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 10 mg/kg/day	28 jours
N,N-Diéthylaniline	Ingestion	foie | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/day	28 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Styrène monomère	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements.

Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 1 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	24-6783-5	**Numéro de la version :**	9.00
Date de parution :	2025/10/30	**Remplace la version datée de :**	2023/03/23

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N’OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S’Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D’ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l’utilisateur d’établir si le produit 3M convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue. Comme l’utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l’utilisation et l’application d’un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu’il évalue le produit 3M avant de déterminer s’il convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	29-5993-0	**Numéro de la version :**	7.02
Date de parution :	2025/05/20	**Remplace la version datée de :**	2023/06/14

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
3M(MC) Durcisseur en crème (rouge, blanc & bleu)

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produits automobiles

Utilisation spécifique
durcisseur pour les matériaux de remplissage et lustres.

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Peroxyde organique : Type E.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Flamme |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes

Mentions de danger
Risque de feu sous l'effet de la chaleur.
Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Cause des dommages aux organes : système cardiovasculaire | rein/voie urinaire | système nerveux | système respiratoire.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Garder au frais. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Ne pas respirer les vapeurs ni les poussières. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (consulter les remarques destinées au médecin sur cette étiquette). En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef. Protéger des rayons du soleil. Stocker à une température ne dépassant pas 32°C. Tenir au frais. Entreposer à l'écart des autres matériaux.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

Remarques destinées au médecin:
Ce produit contient de l'éthylène glycol. En cas de doute raisonnable d'empoisonnement à l'éthylène glycol, l'administration par voie intraveineuse de fomépizole (à privilégier) ou d'éthanol (si le fomépizole n'est pas disponible) devrait être considérée dans le cadre du traitement médical.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

7% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	30 - 60 Secret Fabrication *	Peroxyde, dibenzoyle
Eau	7732-18-5	10 - 30	Eau
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	131298-44-7	10 - 30	Benzoate de 2-éthyl-5-méthylhexyle
Sulfate de calcium	7778-18-9	1 - 10	Acide sulfurique, sel de calcium (1:1)
Distearate de zinc	557-05-1	1 - 10	acide octadécanoique, sel de zinc
ETHYLENE GLYCOL	107-21-1	0 - 7.5	Éthylène glycol
Oxyde de fer (Fe2O3)	1309-37-1	<= 5	Oxyde de fer (Fe2O3)
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	9038-95-3	<= 5	Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, Éther monobutylique
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	25869-00-5	<= 1	Ferrate (4-), hexakis (cyano-C) -, fer ammonium (3+) (1: 1: 1), (OC-6-11) -
Ferrocyanure ferrique	14038-43-8	<= 1	Ferrate (4-), hexakis (cyano-C) -, fer (3+) (3: 4), (OC-6-11) -

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Ce produit contient de l'éthylène glycol. Les effets d'une intoxication orale à l'éthylène glycol peuvent être divisés en trois étapes qui se produisent généralement dans les heures ou les jours suivants l'ingestion. Stade 1 (effets neurologiques), stade 2 (effets cardiopulmonaires) and stade 3 (effets rénaux). Si l'empoisonnement à l'éthylène glycol est confirmé, l'administration d'éthanol par voie intraveineuse doit être considérée. Les soins pharmacologiques ou de soutien supplémentaires doivent être établis en fonction du jugement du médecin traitant.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser. Une partie de l'oxygène pour la combustion est fourni par le peroxyde.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à des températures ne dépassant pas 90°F (32°C). Garder au frais. Conserver dans le contenant original uniquement. Entreposer à l'écart des autres matériaux. Tenir/entreposer à l'écart des vêtements et d'autres matériaux

combustibles. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
ETHYLENE GLYCOL	107-21-1	ACGIH	MPT (vapeurs) : 25 ppm; STEL (vapeurs) :50 ppm; STEL (raction inhalable) : 10 mg/m3	
Oxyde de fer (Fe2O3)	1309-37-1	ACGIH	MPT(fraction respirables):5 mg/m3	
Sulfate de calcium	7778-18-9	ACGIH	MPT(fraction inhalable):10 mg/m3	
Peroxyde de dibenzoyle	94-36-0	ACGIH	MPT:5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Fournir une ventilation suffisante pour maintenir les concentrations de poussière sous les concentrations explosives minimales. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Rouge
Odeur	Ester légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Pas de données disponibles*
Point d'éclair :	111 ºC [*Méthode de test:*estimé]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Peroxyde organique : Type E.
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité	1,2 g/cm3
Densité relative	1,2 [@ 25 ºC] [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	50 ºC [*Détails:*SADT >=50C (122F)]
Viscosité Cinématique	*Pas de données disponibles*
Composés Organiques Volatils	0 - 90 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	0 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	21 - 28,5 %
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 - 121 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Ne s'applique pas*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable. Stable. Instable si exposer à la chaleur, les flammes et des conditions de séchage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur

10.5 matériaux incompatibles
Accélérateurs

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié
Vapeur toxique, gaz, particule.	Non spécifié

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité réglementaire compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :
Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Effets cardiaques: Les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arrythmie), une modification du rythme cardiaque, des dommages au muscle cardiaque, une crise cardiaque qui peut être mortelle. Effets neurologiques: Les

signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Peroxyde de dibenzoyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Peroxyde de dibenzoyle	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 24,3 mg/l
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,5 mg/l
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Sulfate de calcium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,61 mg/l
Sulfate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 > 1 581 mg/kg
Sulfate de calcium	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Distearate de zinc	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Distearate de zinc	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 50 mg/l
Distearate de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Humain	LD50 1 600 mg/kg
ETHYLENE GLYCOL	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Autres	LC50 estimée à 5 - 12,5 mg/l
ETHYLENE GLYCOL	Dermale	Lapin	9 530 mg/kg
Oxyde de fer (Fe2O3)	Dermale	Pas disponible	LD50 3 100 mg/kg
Oxyde de fer (Fe2O3)	Ingestion	Pas disponible	LD50 3 700 mg/kg

Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Dermale	Lapin	LD50 > 16 960 mg/kg
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5 mg/l
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 4 240 mg/kg
Ferrocyanure ferrique	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Ferrocyanure ferrique	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Lapin	Irritation minimale.
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Lapin	Irritation minimale.
Sulfate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Distearate de zinc	Lapin	Aucune irritation significative
ETHYLENE GLYCOL	Lapin	Irritation minimale.
Oxyde de fer (Fe2O3)	Lapin	Aucune irritation significative
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Lapin	Irritation minimale.
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	Lapin	Aucune irritation significative
Ferrocyanure ferrique	Composants similaires	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Lapin	Irritant grave
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Lapin	irritant légère
Sulfate de calcium	Lapin	irritant légère
Distearate de zinc	Lapin	Aucune irritation significative
ETHYLENE GLYCOL	Lapin	irritant légère
Oxyde de fer (Fe2O3)	Lapin	Aucune irritation significative
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	Lapin	irritant légère
Ferrocyanure ferrique	Composants similaires	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Hommet et animal	sensibilisant
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Cochon d'Inde	Non classifié
Sulfate de calcium	Cochon d'Inde	Non classifié
Distearate de zinc	Humain	Non classifié
ETHYLENE GLYCOL	Humain	Non classifié
Oxyde de fer (Fe2O3)	Humain	Non classifié
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	Mouris	Non classifié
Ferrocyanure ferrique	Composants similaires	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	In Vitro	N'est pas mutagène
Peroxyde de dibenzoyle	In vivo	N'est pas mutagène
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	In Vitro	N'est pas mutagène
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	In vivo	N'est pas mutagène
Sulfate de calcium	In Vitro	N'est pas mutagène
Sulfate de calcium	In vivo	N'est pas mutagène
Distearate de zinc	In Vitro	N'est pas mutagène
ETHYLENE GLYCOL	In Vitro	N'est pas mutagène
ETHYLENE GLYCOL	In vivo	N'est pas mutagène
Oxyde de fer (Fe2O3)	In Vitro	N'est pas mutagène
Ferrocyanure d'ammonium ferrique	In Vitro	N'est pas mutagène
Ferrocyanure ferrique	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Peroxyde de dibenzoyle	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Oxyde de fer (Fe2O3)	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	avant l'accoupleme nt et pendant la gestation
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	avant l'accoupleme nt et pendant la gestation
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 641 mg/kg/jour	2 génération
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 676 mg/kg/jour	2 génération
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 191	2 génération

				mg/kg/jour	
Sulfate de calcium	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 790 mg/kg/jour	Avant l'accoupleme nt - Lactation
Sulfate de calcium	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 790 mg/kg/jour	35 jours
Sulfate de calcium	Ingestion	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/jour	pendant l'organogenès e
ETHYLENE GLYCOL	Dermale	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3 549 mg/kg/jour	pendant l'organogenès e
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	LOAEL 750 mg/kg/jour	pendant l'organogenès e
ETHYLENE GLYCOL	Inhalation	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenès e
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 mg/l	2 semaines

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Peroxyde de dibenzoyle	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	cœur | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnem ent et / ou abus
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnem ent et / ou abus
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	foie	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Peroxyde de dibenzoyle	Dermale	la peau	Non classifié	Rat	LOAEL 11 mg/kg/day	2 années
Peroxyde de dibenzoyle	Dermale	foie | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	2 années
Peroxyde de dibenzoyle	Ingestion	Système endocrinien | système vasculaire |	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000	90 jours

		foie | système immunitaire | Système nerveux | yeux | rénale et / ou de la vessie			mg/kg/day	
Benzoate d'alkyles en C9-C11 ramifiés	Ingestion	cœur | la peau | Système endocrinien | tube digestif | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | système vasculaire | foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | yeux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire | système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 619 mg/kg/day	91 jours
Sulfate de calcium	Ingestion	foie | rénale et / ou de la vessie | cœur | Système endocrinien | tube digestif | système vasculaire | système immunitaire | Système nerveux | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 790 mg/kg/day	35 jours
Distearate de zinc	Ingestion	cœur | Système endocrinien | tube digestif | système vasculaire | foie | système immunitaire | Système nerveux | yeux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	cœur | système vasculaire | foie | système immunitaire | muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 12 000 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	la peau | Système endocrinien | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | Système nerveux | yeux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
Oxyde de fer (Fe2O3)	Inhalation	Fibrose pulmonaire | pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Ether butylique du polyéthylène-	Inhalation	Système endocrinien |	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	2 semaines

polypropylène glycol		système vasculaire | foie | Système nerveux			observé 1 mg/l	
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,005 mg/l	2 semaines
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	LOAEL 0,001 mg/l	2 semaines
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,5 mg/l	2 semaines
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	foie | rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 145 mg/kg/day	90 jours
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	2 années
Ether butylique du polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	cœur | Système endocrinien | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 770 mg/kg/day	90 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Oxydant

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS
Santé: 4 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	29-5993-0	**Numéro de la version :**	7.02
Date de parution :	2025/05/20	**Remplace la version datée de :**	2023/06/14

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca